

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 Septembre 2017

----- Compte-rendu sommaire/Procès-Verbal de la séance

L'an deux mille dix-sept et le vingt-sept du mois de Septembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CONDÉRANNE Jean Léon, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM CONDERANNE Jean-Léon Maire, PEGUILHE Christian, LAMANE Christian, GOMES Stéphanie, KAHLA-PEGUILHE Isabelle Adjoints, ARIZA François, LAPEYRE Elizabeth, BORDENAVE Pascal, DARRIBERE Aline, BIGNES Florence, LAYAA-LAULHE Christophe, SANTOS Paula et HERALD Xavier conseillers municipaux.

Etaient excusés : MOUREU Pierre et MALE Nathalie.

Date de convocation : le 1^{er} Septembre 2017.

Christian Lamane a été élu secrétaire de séance.

Point sur les travaux et projets d'investissement

- **Extension et mise aux normes salle des sports** : Monsieur Eric Dhôtel, architecte, est venu présenter les plans pour l'isolation et la mise aux normes de la salle des sports, qui se traduira par une extension des vestiaires. Une signalétique « salle des sports » sera également mise en place sur le bâtiment.

L'appel d'offres devra être terminé début décembre pour un démarrage des travaux en février mars. Le Conseil Municipal a évoqué l'opportunité de réaliser une étude pour installer le chauffage dans ce bâtiment.

- **Programme voirie** : L'entreprise Lapedagne a achevé la pose du béton désactivé sur la Place des Justes et poursuivra les travaux sur la voirie communale début Octobre.

- **WC publics** : les WC publics, pour des conditions de respect des normes, seront déportés de deux mètres. Un avenant au marché a été signé pour un montant supplémentaire de 697€. Les travaux démarreront le lundi 2 Octobre.

Rentrée scolaire 2017/2018

Monsieur le Premier Adjoint en charge des affaires scolaires a tout d'abord fait un bilan de la rentrée scolaire. 169 élèves sont inscrits à l'école à ce jour et deux devraient arriver prochainement.

Ensuite, l'arrêt des prescriptions ou renouvellements de CAE, dont bénéficiaient certains agents de la Commune, a été abordé. Le Conseil Municipal a évoqué les solutions possibles, afin d'avoir le nombre suffisant d'agents pour assurer la cantine et la garderie, les effectifs pour ces services étant très importants depuis le début d'année. Le Conseil Municipal a également rappelé que les enfants doivent être pris en charge à 16h30 par les parents ou les associations sportives. Dans le cas contraire, les parents doivent s'acquitter de la garderie.

Enfin, le Conseil Municipal a évoqué la fréquentation importante du centre aéré le mercredi. Monsieur le Premier Adjoint a souligné, à ce propos, que le personnel communal, intervenant au centre, était mis à disposition gracieusement aux Familles Rurales des Deux luy.

Organisation de la distribution des bacs de tri sélectif

La collecte des déchets concernés par le tri sélectif se fera tous les 15 jours. La distribution des containers de tri sélectif aura lieu sur la place derrière la mairie

- ✓ Le vendredi 20 Octobre de 17 heures à 20 heures
- ✓ Le samedi 21 Octobre de 10 heures à 12 heures
- ✓ Le lundi 23 Octobre de 18 heures à 20 heures

L'information sera communiquée par courrier aux habitants et sera également disponible sur le site internet de la mairie.

Fourrière animale

Monsieur le Maire a présenté le projet de convention avec la société SACPA, basée à Monein, spécialisée dans la prise en charge et la capture des animaux divagants.

Le Conseil Municipal a décidé de se laisser le temps de la réflexion avant de conventionner avec cette société.

Questions diverses

- Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le projet de périmètre et de statuts du futur syndicat issu de la fusion du syndicat des eaux du Marseillon et du syndicat des eaux du Tursan
- Le Conseil Municipal a délibéré pour déposer une demande de subvention auprès du ministère de la défense pour l'inscription sur le monument aux morts de Mazerolles de quatre soldats tués pendant le premier conflit mondial.
- Un bilan de la journée des associations a été fait. Malgré le temps, le résultat est dans l'ensemble positif grâce au marché des producteurs, à la présence de l'animateur et à la sonorisation des différents sites. L'événement sera à reconduire l'année prochaine, avec quelques modifications, à savoir le raccourcissement de l'amplitude horaire et la suppression de l'apéritif offert par la Commune. Le Conseil Municipal a décidé de remercier Raymond Péguilhé pour son implication dans la préparation de cette journée. Le 9 Octobre à 18h30, une réunion sera organisée avec les associations pour en faire le bilan.
- Le Conseil Municipal a délibéré pour approuver le projet et le financement de la part communale concernant l'extension du réseau électrique de l'affaire 17EX057. Les travaux s'élèvent à 12 903€. La Commune participe aux travaux à hauteur de 2023.83€, qu'elle financera par de l'emprunt, et également aux frais de gestion, qui s'élèvent à 459.96€.
- Le Conseil Municipal a délibéré pour approuver le projet et le financement de la part communale concernant les travaux de Génie Civil de l'affaire 17TE069 liée à l'affaire 17EX057. Les travaux s'élèvent à 1 604.52€. La Commune participe aux travaux à hauteur de 1 545.96€, qu'elle financera par de l'emprunt, et également aux frais de gestion qui s'élèvent à 58.56€
- Les riverains de l'impasse des pins se plaignent de nuisances sonores surtout nocturnes du fait de la proximité de cette voie avec le lac. A cette occasion, les problèmes autour du lac ont été évoqués comme les barrières cassées, les feux ainsi

que la pratique canoë sur le lac. Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal qu'une réunion avec l'institution Adour, les Communes de Momas et Mazerolles, l'AAPPMA du Pesquit et la CCLB concernant le lac avait lieu le 29 Septembre, à la mairie de Mazerolles, et que ces problèmes seraient évoqués.

- Le cadeau pour les vœux a été choisi : le choix s'est porté sur des lampes portables.
- Monsieur le Maire a averti que le 13 Octobre aurait lieu l'anniversaire des dix ans de la maison de retraite de Mazerolles.
- Le Conseil Municipal a voté une motion contre la fermeture du service maternité de l'hôpital d'Oloron et la suppression de l'édition locale de France 3.
- Le Conseil Municipal a décidé de retirer son adhésion à l'Agence Publique de Gestion Locale pour le service Voirie et Réseaux intercommunal.

Vu par nous, Maire de la commune de Mazerolles, pour être affiché le 9 Octobre 2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A MAZEROLLES, le 9 Octobre 2017
Sceau de la mairie

Le Maire

Jean-Léon Condéranne